

Conseil Municipal du 28 juin 2021

Décisions :

du 21 avril 2021 : Signature d'un marché public avec la société MISSENARD QUINT B de Saint-Laurent-Blangy pour la consultation relative à l'aménagement des fosses de plaine aquatique du Parc Jean-Pierre Deleury.

du 30 avril 2021 : Signature d'un marché public avec la société MARCANTERRA de Saint-Quentin en Tourmont pour la consultation relative à la fourniture et à la livraison d'un pont métallique et bois au Parc Jean-Pierre Deleury.

du 10 juin 2021 : Signature d'un marché public avec la société WOITRAIN de Saint-Laurent-Blangy pour la consultation relative à la fourniture et pose de lames PVC dans la salle de motricité à l'école du Petit Pont de Bois.

du 18 juin 2021 : Signature d'un marché public avec la société MISSENARD QUINT B de Saint-Laurent-Blangy pour la consultation relative à l'entretien courant des installations de chauffage, de production d'eau chaude sanitaire, de traitement sanitaire et légionellose dans les bâtiments de la commune de Saint-Laurent-Blangy.

Le conseil municipal a :

- approuvé le compte de gestion 2020.
- approuvé le compte administratif 2020.
- approuvé l'affectation du résultat de fonctionnement.
- voté la décision modificative n° 1 du budget 2021.
- autorisé la signature du marché public relatif à la préparation et à la livraison de repas en liaison froide destinés aux restaurants scolaires, aux accueils de loisirs et à la crèche.
- dénommé une voie « Rue Boris Vian ».
- dénommé une voie « Rue Jacques Higelin ».
- autorisé la constitution d'un groupement de commandes pour le marché des télécommunications dans le cadre de la coopération intercommunale mutualisation des achats entre les communes de Saint-Nicolas, Saint-Laurent-Blangy, Anzin-Saint-Aubin, Dainville, Achicourt, Beaurains, Sainte-Catherine.
- désigné les représentants de la commune au conseil pour les droits et devoirs des familles.
- voté le règlement de fonctionnement du multi accueil.
- renouvelé le dispositif de la bourse communale d'aide aux activités associatives.
- fixé les modalités de fonctionnement et de tarifs pour l'accueil de loisirs des vacances d'automne.
- fixé les modalités de fonctionnement et de tarifs pour l'accueil de loisirs du mercredi.
- fixé le montant des crédits fournitures scolaires 2021.
- autorisé la mise en place d'une étude surveillée pour l'année scolaire 2021/2022.
- autorisé le recrutement d'enseignants pour l'étude surveillée dans le cadre de la réglementation applicable aux activités accessoires

- approuvé le plan de formation du personnel communal.
- renouvelé le poste d'un personnel vacataire pour la rédaction des articles destinés au journal communal.
- créé trois postes d'adjoint technique à temps complet.
- créé un poste d'adjoint du patrimoine à temps complet.
- créé un poste de rédacteur à temps complet et un poste de rédacteur principal de 1^{ère} classe à temps complet.
- supprimé trois postes d'éducateur des A.P.S principal de 1^{ère} classe à temps complet, un poste d'éducateur des A.P.S principal de 2^{ème} classe à temps complet, un poste d'opérateur des A.P.S à temps complet et un poste d'adjoint administratif à temps non complet.
- autorisé la signature de la convention d'entente intercommunale du Relais Petite Enfance les Capucines.